



Rapport d'activités 2010



SOMMAIRE

I - Animation et suivi de la Convention Territoriale 2008 - 2013	3
1.1 Achèvement de la programmation 2008-2010.....	3
1.2 Préparation de la programmation 2010-2013	4
II – Les actions portées en maîtrise d’ouvrage par le Pays	5
A.1 Le plan de communication du Pays de Guéret	5
A.2 Le guide touristique du Pays de Guéret.....	5
B.1 Achèvement de l’étude de faisabilité et de programmation pour la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP).....	6
B.2 Etude pour le développement d’un Pôle de Santé sur l’Ouest du Pays de Guéret.....	7
C.1 Le Pôle Local d’Accueil.....	8
C.2 Achèvement de la Démarche Collective Territorialisée 2006-2009 – DCT	9
C.3 Démarrage d’une Démarche Collective Territorialisée 2ème génération – DCT2	9
C.4 Développement de l’usage des TIC sur le Pays de Guéret.....	11
III - Fonctionnement du Pays	15

I- Animation et suivi de la Convention Territoriale 2008 - 2013

La Convention Territoriale signée le 25 janvier 2008 entre le Pays de Guéret, l'Etat, la Région Limousin et le Département a pour objet de mobiliser sur les années 2008-2013 des subventions spécifiques au bénéfice du développement du territoire, auxquelles se cumulent, le cas échéant, d'autres crédits européens, et notamment des crédits LEADER. L'année 2010 a été particulièrement intense en termes opérationnels.

1.1 Achèvement de la programmation 2008-2010

En 2010, trois Comités de Pilotage Local se sont réunis afin de solder la programmation 2008-2010. Ils ont examiné 24 dossiers, représentant un montant total de 3,1 Millions € de dépenses.

N° action	Libellé du projet	Total investissements
6	Animation de la DCT 2 ^{ème} génération - année 2010	43 750 €
10	Aménagement d'une Zone d'Activités sur la CC La Petite Creuse	308 000 €
12	Edition de documents touristiques collectifs : guide Pays 2010	6 173 €
15	Développement du Labyrinthe géant des Monts de Guéret - tranche 3	41 073 €
17	Etude opérationnelle pour la mise en valeur du site de Malval	34 970 €
18	Aménagement de la base fédérale "La Graule Subaquatique"	18 802 €
24	Animation du plan d'actions de la Charte Forestière du Guéret : année 2010	49 833 €
24	Etude préalable à la mise en valeur du Puy des 3 Cornes	17 000 €
24	CFT : Actions de communication	6 578 €
31	Développement de l'usage des TIC en faveur des service public : plan d'actions 2010	10 325 €
36	Etude pour le Développement d'un Pôle de Santé sur l'Ouest du Pays de guéret	23 920 €
48	Acquisition et aménagement d'un immeuble sur la commune de Guéret pour l'accueil d'activités tertiaires	140 000 €
14	Développement du Parc Animalier des Monts de Guéret	1 594 619 €
19	Création d'un Pôle nature - phase 1 étude de faisabilité et de programmation	16 260 €
20	Amélioration des équipements pour la pratique des spor et loisirs de nature : activité pêche et VTT, cyclo, course d'orientation	59 797 €
21	Mise en place du schéma de signalisation des Monts de Guéret : parcours de découverte	81 926 €
33	Aménagement d'une structure multi-accueil pour la Petite Enfance : maîtrise d'œuvre 2010	52 500 €
35	Equipement pour la mise en place d'un Accueil de Loisirs Intercommunal sur la petite Creuse	26 002 €
47	Restructuration d'un Accueil de Loisirs sur Jouhet : maîtrise d'œuvre 2010	125 717 €
49	Création de la Maison de Services de la CC La Petite Creuse	408 650 €
50	Création d'un Musée de la Résistance et de la Déportation sur Gué et phase 1	11 300 €
	Ateliers itinérants d'Art-thérapie	22 066 €
	Le Jardin Solidaire	11 398 €
24 actions	Total investissements	3 110 659 €

L'ensemble des projets programmés en 2010 ont mobilisé 1,87 M € de subventions diverses, dont :

- 603 372 € de subventions FNADT
- 325 212 € de subventions régionales
- 405 664 € de subventions départementales
- 229 948 € de subventions européennes (dont 81 850 € crédits Leader)

Fin 2010, le montant total des dépenses engagées dans le cadre du programme 2008-2010 de la convention territoriale s'élevait à 26 M € et les subventions réservées à ce programme étaient quasiment intégralement engagées par les financeurs

Financeurs	Crédits inscrits à la Convention Territoriale	Crédits engagés en 2010	Crédits totaux engagés	soit en % total
Etat : autres financements	778 440 €	231 755 €	839 557 €	107,9%
Etat : FNADT	796 978 €	603 372 €	795 820 €	99,9%
Région : crédits sectoriels	287 580 €	21 360 €	175 355 €	61,0%
Région : crédits territoriaux	674 138 €	303 852 €	643 912 €	95,5%
Département : crédits sectoriels	654 010 €	75 175 €	534 879 €	81,8%
Département : crédits territoriaux	1 442 344 €	330 489 €	1 351 283 €	93,7%
Europe	2 648 360 €	229 948 €	3 114 113 €	117,6%
Autres (mécénat, communes, etc..)	- €	76 732 €	504 884 €	
Total	6 690 551	1 872 683 €	7 959 803 €	119,0%

Les crédits européens concernent les fonds suivants : FEDER, FEADER et le programme Leader Pays de Guéret pour un montant total engagé de 414 324 €.

1.2 Préparation de la programmation 2011-2013

L'année 2010 a été également le moment de préparer le programme 2011-2013 de la convention territoriale. Les collectivités et partenaires associatifs repérés en ont été informés dès le printemps 2010, et le Pays leur a demandé de faire remonter leurs projets « structurants », contribuant au développement global du territoire.

Un 1^{er} projet soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du Pays le 27 août 2010 a fait l'objet de négociations avec les financeurs publics, Etat, Région et Département, le 7 octobre et le 9 novembre 2010, en présence des communautés de communes invitées.

Le programme définitif retenu par les financeurs s'est concrétisé sous forme d'un avenant à la convention territoriale, signé par le président du Pays de Guéret le 7 février 2011 à Limoges, en même tant que les programmes 2011-2013 de tous les territoires de projet du Limousin

Le document finalisé est affiché sur le site Internet du pays de Guéret. Son contenu et les modalités de mise en œuvre des projets ont fait l'objet d'une informations auprès de toutes les collectivités du pays – communautés de de communes et communes – et de tous les maîtres d'ouvrage du programme.

Le programme 2011-2013 de la convention territoriale du Pays de Guéret prévoit la mise en œuvre de 43 opérations portées par les maîtres d'ouvrage du Pays, pour la plupart communautés de communes, pour un montant total de 14,8 M €. Les financeurs ont réservé à ces opérations une somme globale de 2,6 M € se décomposant comme suit :

- Etat : 617 816 € crédits FNADT
- Région Limousin : 725 888 € crédits sectoriels et territoriaux, auxquels devrait s'ajouter le cas échéant un somme complémentaire de 243 965 € (solde non affecté par la Région Limousin, estimé par le Pays)
- Département de la Creuse : 952 799 € crédits territoriaux, auxquels s'ajoute un reliquat non affecté de 88 261 €

Comme pour le programme précédent, la mise en œuvre de ces opérations mobilisera également des fonds complémentaires, notamment fonds européens du FEDER, du FEADER ou encore du programme Leader Pays de Guéret. Ce dernier a préaffecté au programme 2011-2013 de la convention territoriale une somme de 266 697 € auxquels s'ajoutent 498 039 € de subventions affectées à l'animation de Leader et aux projets en attente, qui pourront ainsi bénéficier de contreparties réservées par les collectivités.

II – Les actions portées en maîtrise d’ouvrage par le Pays

A - Des opérations ponctuelles liées à la valorisation du territoire

A.1 Le plan de communication du Pays de Guéret

A fin de maintenir l'équilibre serré prévu au budget prévisionnel, les instances du Pays avaient décidé de ne pas éditer de Journal de Pays en 2010.

En revanche, le site Internet du Pays de Guéret a été remanié afin de le rendre plus attractif et sa nouvelle version a été mise en ligne début mai 2010 par le chargé de mission TIC, Baptiste RIDOUX. Le contenu du site Internet fait également l'objet de modifications ponctuelles afin d'améliorer le des informations apportées aux partenaires du Pays

A.2 Le guide touristique du Pays de Guéret

L'édition 2010 du guide touristique du Pays a été réalisée sous la direction de Pierre AUGER, président de l'Office de Tourisme des Monts de Guéret, chargé par le Pays de piloter ses objectifs touristiques, et en collaboration avec les services des OT des Monts de Guéret, des 3 Lacs et de la Communauté de Communes La Petite Creuse. Le guide a été mis à jour et édité à 17 000 exemplaires.

Bilan 2010	Montant en €	en %
Dépenses TTC réalisées	5 936,49 €	
Région	- €	
Département	1 125,40 €	19,0%
Privés : mécénat Banque Populaire + sponsoring Labyrinthe Géant et GIE Talents de creuse	1 100,00 €	18,5%
Recettes totales réalisées	2 225,40 €	37,5%
Fonds propres du Pays	3 711,09 €	62,5%

Perspectives 2011 : En 2011, le guide touristique du Pays a fait à nouveau l'objet d'une mise à jour et a été réédité à 15 000 exemplaires. Coût : 6 287,80 € TTC

B - Des études concernant l'ensemble du Pays

B.1 Achèvement de l'étude de faisabilité et de programmation pour la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)

Le Pays de Guéret a démarré en septembre 2009 une étude de faisabilité et de programmation pour la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires, et confié le suivi de la prestation à M. COUBRET, M. DAMIENS et M. CEDELLE. Le prestataire retenu sur procédure de marché adapté est le bureau d'études Dtalents, associé à SOMIVAL pour la partie programmation proprement dite.

Bilan 2010 (phase 3)	Montant en €	en %
Dépenses TTC réalisées (phase 3 de l'étude + complément retour d'enveloppes)	24 153,60 €	100,0%
Etat	7 398,40 €	30,6%
Région	6 029,03 €	25,0%
LEADER	2 578,60 €	10,7%
FIQCS	3 624,12 €	15,0%
Recettes totales réalisées	19 630,15 €	81,3%
Fonds propres du Pays	4 458,45 €	18,5%

Pour mémoire, l'étude a coûté au total 46 715,32 € TTC et s'est achevée en décembre 2010.

Suite au comité de pilotage du 21 juin 2010, un temps réflexion a été nécessaire avant de reprendre le travail. En concertation avec les trois présidents des Communautés de Communes Marche Avenir, Deux Vallées et Petite Creuse, les professionnels de santé ont travaillé à l'élaboration de leur projet de santé et à ses déclinaisons physiques entre septembre et décembre 2010.

Dans leur projet de santé, les professionnels ont ciblé trois orientations majeures :

- Maintenir une offre de soins de premiers recours : de proximité, de qualité et accessible à tous
- Développer l'attractivité du territoire à l'égard de jeunes professionnels de santé
- Améliorer l'état de santé de la population

Le projet s'organiserait en Pôle de Santé. Celui-ci regrouperait 33 acteurs sur les 43 recensés et s'organiserait autour de 3 unités de regroupement de professionnels de santé, situées sur Bonnat, Châtelus-Malvaleix et Genouillac.

La première estimation du coût prévisionnel du projet est de 3,1 M€.

Le rapport final de l'étude est en ligne sur la page santé du site internet du Pays de Guéret :

<http://paysdegueret.fr/sante/>

Le Pôle de Santé a été inscrit au programme d'actions 2011-2013 de la convention territoriale du Pays de Guéret.

Perspectives 2011 :

Les maîtres d'ouvrage du projet doivent maintenant envisager une poursuite de l'accompagnement des professionnels de santé à plusieurs niveaux :

- la finalisation du montage financier du projet
- la finalisation de la rédaction opérationnelle du projet de santé
- l'adhésion écrite des professionnels de santé au projet

Ces points sont des préalables à l'examen du projet devant la commission Région Limousin / Agence Régionale de Santé du Limousin, et à son financement dans le cadre du programme 2011-2013 de la convention territoriale.

B.2 Etude pour le développement d'un Pôle de Santé su

Pays de Guéret

Le Pays de Guéret a démarré en octobre 2010 une étude mentale, pour développer le projet émergeant sur l'Ouest du Pays de Guéret. Le bureau d'études en charge de cet accompagnement est la SARL EQR Conseil.

L'étude se structure en 4 phases :

- L'accompagnement des acteurs
- La formalisation du projet de santé
- La définition des conditions de collaboration
- L'élaboration du programme technique

Bilan 2010 (phase 1)	Montant en €	en %
Dépenses TTC réalisées (phase 1 de l'étude)	2 691,00 €	100%
Etat	1 351,42 €	50%
Région	405,53 €	15%
FIQCS	403,65 €	15%
Recettes totales réalisées	2 160,60 €	80%
Fonds propres du Pays	530,40 €	20%

Pour rappel, le coût total de l'étude est de 19 913,40 € TTC.

Sur la fin 2010, le bureau d'études a pris contact avec sionnels de santé concernés et les a réunis quatre fois afin de réengager la démarche et d'entamer la formalisation du projet de santé.

Les professionnels de santé concernés sont ceux des communes de Bussière-Dunoise, La Celle Dunoise, Montaigut-le-Blanc, Saint-Sulpice-le-Guérétois et Saint-Vaury. Un professionnel spécialiste, travaillant sur Guéret est également partie prenante.

Perspectives 2011 :

L'accompagnement du bureau d'études EQR Conseil devrait être finalisé à la fin du mois de mai 2011.

Le projet consécutif a été inscrit dans le cadre du programme d'actions 2011-2013 de la convention territoriale du Pays de Guéret.

C - Des programmations triennales au bénéfice de l'ensemble du territoire

C.1 Le Pôle Local d'Accueil

Isabelle Lefranc, chargée de mission Accueil et M. Daniel Teinturier, élu en charge de la politique d'Accueil du Pays travaillent en lien étroit à l'animation de la politique d'accueil comme valeur essentielle de la stratégie de développement du territoire.

Comme les années précédentes, cette mission a concerné :

- la construction de l'offre : recensement permanent des locaux et des activités disponibles
- la promotion du territoire : via Esprit Village, la chaîne Demain TV, le site du Pays de Guéret, la presse locale et la radio, etc., via des journées de découverte du territoire coorganisées avec l'AFPA, les lycées, etc., via la réalisation en interne d'une plaquette de présentation du Pays, voire via des opérations de prospection (Foire à l'émigration d'Utrecht, contacts avec les professionnels de santé, etc.)
- l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets : 74 contacts sur les 9 premiers mois de l'année (dont 37 contacts sont issus des actions de promotion du Pays, 24 résultent d'une démarche personnelle du porteur de projet et 13 sont adressés par divers partenaires ou par des élus). Parmi les projets, on peut citer par exemple la reprise du Sully à Mortroux, le projet de création d'une recyclerie/ressourcerie sur Guéret (projet accompagné également par le SIERS)
- et toujours la mobilisation des partenaires locaux : élus des conseils municipaux, AFPA, chefs d'entreprises, etc.

Bilan financier 2010 de la mission PLA	Montant en €	en %
Dépenses TTC réalisées	32 278,82 €	100,0%
dont animation : 1 ETP	27 068,12 €	
dont frais généraux : 1/4 frais généraux du Pays 4.131€ + frais déplacement € A ces dépenses doit être ajoutée l'utilisation du véhicule de service de l'association	5 210,70 €	
Recettes totales réalisées	25 921,32 €	100,0%
Région animation	12 002,05 €	46,3%
FEADER animation	7 201,00 €	27,8%
Région forfait accompagnement	6 000,00 €	23,1%
Pôle Emploi à régulariser en 2010	480,85 €	1,9%
Remboursement charges EDF Photocopieuse	237,42 €	0,9%
Fonds propres pays	6 357,50 €	24,5%

C.2 Achèvement de la Démarche Collective Territorialisée 2006-2009 – DCT

Mme Armelle MARTIN, vice-présidente du Pays, suit cette opération dont l'animation proprement dite a été confiée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la e, agissant en collaboration avec la Chambre de Métiers.

Les versements des subventions engagées au cours de la DCT 2006-2009 ont été achevés en 2010.

Sur l'année 2 de la DCT, 6 dossiers ont été soldés, représentant :

Investissement	Subvention totale	Etat	Région	Département
40 317,38 €	9 469,52 €	4 249,76 €	3 724,49 €	1 495,27 €

Sur l'année 3, 29 dossiers ont été soldés, représentant :

Investissement	Subvention totale	Etat	Région	Département
268 834,07 €	67 171,14 €	22 684,87 €	27 449,30 €	17 036,97 €

Au total, sur 2010, 76 640,66 € ont été versés aux entreprises.

Dans le cadre de la gestion financière de cette opération, le Pays de Guéret a sollicité et obtenu les versements suivants :

- Pour les actions en année 2 : 18 058,48 € de la Région Limousin
- Pour l'animation en année 3 : 15 412,20 € de la Région Limousin, 5 743,48 € du Conseil Général de la Creuse et 3 266,11 € du Fond Départemental d'Adaptation du Commerce Rural
- Pour la communication en année 3 : 560 € de la Région Limousin
- Pour l'assistance technique en année 3 : 4 200 € de la Région Limousin

Perspectives 2011 :

En 2011, le Pays de Guéret devra solliciter :

- le solde des subventions à recevoir de la Région Limousin pour les actions de l'année 3, représentant 34 226,91 €
- le solde des subventions à recevoir du FISAC pour le volet investissement de l'année 3, représentant 16 009,23 €

C.3 Démarrage d'une Démarche Collective Territorialisée 2ème génération – DCT2

En 2010, la réalisation de la phase d'étude préalable la mise en place d'une Démarche Collective Territorialisée « 2^{ème} génération » a représenté pour le Pays 43 750 € de dépenses, dont 13 640 € pris sur ses fonds propres.

Bilan 2010	Montant en €	en %
Dépenses TTC réalisées	43 750,00 €	100,0%
Phase d'étude préalable à la DCT 2ème génération : prestation de la CCI	43 750,00 €	100,0%
Recettes totales réalisées	30 110,00 €	68,8%
Etat : FISAC	6 511,00 €	14,9%
Région	15 000,00 €	34,3%
Département	4 255,00 €	9,7%
CCI	4 344,00 €	9,9%
Fonds propres du Pays	13 640,00 €	31,2%

En quelques dates :

- 11 janvier 2010 : lancement de la phase d'étude
- 24 mars 2010 : bilan quantitatif
- 28 mai 2010 : bilan qualitatif et évaluation
- 21 juillet 2010 : diagnostic
- 20 octobre 2010 : première présentation du programme d'actions
- 16 novembre 2010 : programme d'actions et maquette financière
- 26 novembre 2010 : validation du dossier devant le conseil d'administration

Les grands axes du programme d'actions de la DCT2 sont les suivants :**1/ le tronc commun :**

- une aide à l'investissement matériel et à l'aménagement de locaux
- une aide au développement de Points Multiservices (PMS) – en 2012
- une aide à l'investissement immatériel

2/ les actions collectives :

- Soutenir la transmission et la reprise d'entreprise
- Renforcer l'attractivité des locaux professionnels (accessibilité)
- Favoriser les groupements d'entreprises (UCA, réseau)
- Soutenir, développer et promouvoir les activités du territoire (marchés)
- Permettre aux entreprises de se préparer aux mutations (domotique)

Une synthèse du programme d'actions est disponible sur la page DCT du site internet du Pays de Guéret :

<http://paysdegueret.fr/dct/>

La DCT2 va permettre de mobiliser près de **510 000 € de subventions pour les entreprises** sur les 2 années du programme à venir, ce qui devrait générer près de **1,7 M€ d'investissements** sur le territoire :

- l'année 1 : du 11 janvier 2011 au 10 janvier 2012
- l'année 2 : du 11 janvier 2012 au 10 janvier 2013

Perspectives 2011 :

La phase opérationnelle de la DCT2 est engagée depuis le 11 janvier 2011.

Le Pays de Guéret a été destinataire de la convention le liant à la Région Limousin et au Département de la Creuse pour la première année de son programme d'actions. Il attend le retour de l'Etat sur l'instruction de son dossier.

Plusieurs réunions vont être organisées au cours de l'année, en sus des comités techniques qui se prononcent sur l'engagement des dossiers :

- des réunions d'informations à destination des entreprises, des élus
- des réunions de sensibilisation ou des ateliers de réflexion sur les thèmes ciblés dans les actions collectives

C.4 Développement de l'usage des TIC sur le Pays de Guéret

Le Pays de Guéret a missionné M. POIRIER, président de la CC Marche Avenir pour suivre plus particulièrement cette action. Les orientations liées au développement des TIC sont redéfinies et proposées annuellement par la commission TIC du Pays. Puis, en fonction des décisions associatives, elles sont mises en œuvre par le chargé de mission : Baptiste RIDOUX

La mission de l'animateur TIC s'articule autour de 2 objectifs :

- un accompagnement des collectivités du Pays et des habitants pour un meilleur usage de l'outil informatique
- des plans d'actions annuels pour développer les usages des nouvelles technologies sur le Pays

En 2010, la poursuite de mission d'accompagnement a permis la mise à disposition de sites Internet « clef en main » pour les communes membres. Le Pays de Guéret met gratuitement à disposition de ses communes un squelette de site Internet, adapte ce squelette aux besoins spécifiques de la commune, puis forme les élus et secrétaires de mairie impliqués afin qu'ils puissent assurer la mise à jour de leur site. Enfin, dans un souci de mutualisation des moyens, il assure l'hébergement du site (payé mensuellement par le Pays). 13 communes ou communautés de communes sont concernées à ce jour ainsi que le nouveau service de RAM itinérant (louloubus) mis en place par les trois communautés de communes du Nord du territoire.

Cette mission concerne également l'hébergement et la gestion des sites internet du Pays de Guéret : paysdegueret.fr, portail-paysdegueret.fr, etc. Le site internet du Pays de Guéret a été largement remanié ; il intègre en outre des pages sur les réseaux sociaux actuels. Les sites du Pays ont comptabilisé 17 663 visiteurs / mois en 2009 et 2 2871 visiteurs / mois en 2010.

Enfin, cette mission a permis également l'initiation à l'informatique de quelques 150 personnes réparties sur 24 ateliers.

Bilan 2010 mission d'accompagnement	Montant en €
Dépenses TTC réalisées	35 881,17 €
dont animation 1 ETP	28 013,77 €
dont hébergements Internet, frais de déplacement, communication (panneaux Wifis)	6 273,24 €
dont formation logiciel de montage	1 594,16 €
Recettes totales réalisées en 2010 (calculées sur la base des dépenses 2010 + utilisation du véhicule de service de l'association)	35 375,91 €
Région : 25,84 % dépenses TTC	9 608,93 €
FEADER : 55 % dépenses HT	23 870,22 €
Pôle Emploi	953,26 €
Remboursement formation	943,50 €
Fonds propres du Pays	505,26 €

Les actions spécifiques réalisées en 2010 concernaient plusieurs points :

- la mise en place de point d'accès haut débit sans fil ou hot spot wifis. (achèvement du plan d'actions 2009). 9 premières bornes avaient été installées début 2009, à titre expérimental, en vue de mesurer la pertinence de cette opération (accès gratuit au haut débit pour les personnes de passage, et notamment les touristes).

Au regard des résultats constatés, 40 hot spot supplémentaires ont été achetés en 2010. En appui à cette initiative, des panneaux wifi ont également été réalisés et seront mis en place à l'entrée des communes ainsi que sur le lieu d'implantation exact des hot spots (cf. ligne communication de la mission d'accompagnement). Le Pays de Guéret compte actuellement une quinzaine de hot spot wifi opérationnels.

Cette action a été présentée à la 6ème université d'été 2010 à Aurillac (Cantal)

du 29 août au 31 août

- le développement de nouveaux services informatiques au bénéfice des collectivités membres du Pays (plan d'actions 2010) : le Pays s'est équipé de matériel d'acquisition numérique (caméscope, appareil photo, enregistreur vocal) et de logiciels de montage audio et vidéo, afin de pouvoir réaliser des reportages destinés à agrémenter visuellement les sites internet des communes. De façon complémentaire, le chargé de mission TIC a suivi en mai 2010 une formation de montage vidéo sur 3 jours, afin d'optimiser l'utilisation du logiciel. A l'heure actuelle, des vidéos ont été réalisées et mises en ligne dans le cadre de la charte forestière du Pays de Guéret
- l'acquisition de 16 ordinateurs portables (plan d'actions 2010) à destination des ateliers informatiques animés par des bénévoles. Des conventions de mise à disposition du matériel ont été systématiquement signées entre le Pays et les communes surant la garde de ce matériel.
- l'extension du dispositif « guichet visio-accueil ». Cette expérimentation s'est terminée en juin 2009 et les conclusions ont été présentées par le Conseil Général de la Creuse en septembre 2010. Même elles sont mitigées selon les partenaires, ces conclusions amènent à penser que le dispositif recèle un véritable potentiel pour toucher les populations les plus exclues. Les résultats affichés incitent le Conseil Général à réaliser un véritable maillage du territoire afin de toucher le plus grand nombre. De façon complémentaire, le réengagement de certains organismes tels que Pôle Emploi (qui avait quitté le dispositif) répondra à un véritable besoin de la population.
- la participation au congrès « RuraliTIC » (août 2010). Découverte de projets innovants dans les territoires ruraux. Présentation de l'action « Hot Spot Wifi du Pays de Guéret »
- jours de sensibilisation : @do à l'ère numérique (Avril 2010 en partenariat avec la Maison Des Adolescents), filtres parentaux (Décembre 2010 en partenariat avec le collège de Châtelus Malvaleix), téléphonie mobile et adolescents (classe d'insertion du lycée Favard en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse et le Point d'Accueil Ecoute Jeune)

Bilan 2010 Plans d'action TIC		Montant en €	en %
Dépenses TTC réalisées		13 480,11 €	100,0%
Plan d'action 2009 (inscrit au compte de résultat)		2 730,11 €	20,3%
Plan d'actions 2010 (intégré dans le bilan actif)		10 750,00 €	79,7%
Recettes totales réalisées		10 307,59 €	76,5%
Etat - FNADT (plan d'actions 2009)		1 638,07 €	12,2%
Etat - FNADT (plan d'actions 2010)		6 195,00 €	46,0%
Région Limousin (plan d'actions 2009)		409,52 €	3,0%
Région Limousin (plan d'actions 2010)		2 065,00 €	15,3%
Fonds propres pays		3 172,52 €	23,5%

Perspectives 2011 :

Poursuite des ateliers de sensibilisation aux usages numériques. Recherche de bénévoles (Internet, presse, radio) afin de relayer le chargé de mission TIC. Dans cette perspective, le chargé de mission TIC supervisera les ateliers et organisera des réunions visant à « former » ces bénévoles.

Poursuite de la mise en place des sites Internet des communes. Le chargé de mission TIC va solliciter par courrier les communes ne bénéficiant pas encore de ce service. Par ailleurs, il va inciter les communes ayant une activité régulière sur leur site Internet (Bussière Dunoise, Saint Vaury...) de créer une page sur les réseaux sociaux afin de gagner en visibilité et en communication.

Afin d'apporter un contenu multimédia aux sites Internet des communes, proposition de reportages (photo et vidéo). Les communes bénéficiant d'un site Internet fonctionnel seront contactées courant Juin.

Achèvement de la mise en place des Hot Spot Wifi : mise en place des panneaux signalétiques sur les lieux d'implantation ainsi qu'aux entrées des communes, relance des communes non équipées d'un point hot spot (dans le même temps que la relance pour proposition de création de site Internet communaux)

Sensibilisation aux usages numériques auprès d'adolescents. En partenariat avec le Point Information Jeunesse de Genouillac, la bibliothèque et le collège de Châtelus-Malvaleix, le chargé de mission TIC va animer des ateliers de montage vidéo auprès d'élèves de 4^{ème}. Il est prévu de réitérer cette animation par la suite avec les élèves du collège de Bonnat

C.5 Mise en œuvre de la Charte Forestière de Territoire du Pays de Guéret – CFT

La mise en œuvre de la charte forestière a débuté effectivement le 15 mars 2010. L'animation a été confiée à l'ONF, à l'issue d'une procédure de marché adapté, et M. Laurent RIVIERE, cadre technique de l'ONF, fait fonction d'animateur à plein temps de la charte. M. Alain BOURRELI, secrétaire adjoint du Pays, a été missionné par la structure pour suivre plus particulièrement cette action.

Toutes les informations relatives à la charte forestière sont disponibles sur le site Internet du Pays de Guéret

Bilan 2010 Animation CFT du 15 mars au 31 décembre 2010	Montant en €	en %
Dépenses TTC réalisées	47 342,00 €	100,0%
FEADER mesure 341 A	15 833,33 €	33,4%
Région	18 936,66 €	40,0%
Recettes totales réalisées	34 769,99 €	73,4%

AXE A : Animation et communication

- Ø Construction et animation de l'espace Internet dédié à la charte forestière
- Ø Communication régulière avec l'ensemble des acteurs : services de l'Etat, collectivités, associations, partenaires, professionnels
- Ø Conférence de Presse, reportages télé et radio (2 reportages France 3 Limousin-Poitou-Charentes, 1 interview France Inter « Carnets de campagne »), articles « La Montagne » et « l'Echo »
- Ø Participation à Forêt-Follies (stand commun avec l'ONF), participation à la fête de la science
- Ø Partenariat avec la communauté de communes Bourgneuf-Royère
- Ø Appui technique au Pays de l'Occitane et des Monts d'Azac
- Ø Candidature au programme européen « Robinwood + »

AXE B : Gestion forestière et mobilisation des bois

- Ø Envoi de courriers aux services de l'Etat, financeurs et partenaires, afin de mobiliser les crédits sectoriaux et les forces vives en matière d'animation (CRPF, ADELI, etc.)
- Ø Mise en œuvre du mode opératoire pour l'exploitation des bois : ce protocole a été approuvé par le Conseil d'Administration du Syndicat des Exploitants Forestier Scieurs et Industriels du Limousin. Au 29 mars 2011, 26 chantiers ont été encadrés par ce dispositif ; ils ont concerné 15 communes et 12 entreprises
- Ø Conception et fabrication d'un panneau d'information pour les chantiers d'exploitation : ce panneau, réalisé en 500 exemplaires, servira à informer le grand public sur la présence d'un chantier d'exploitation forestière, notamment ceux encadrés par le mode opératoire.
- Ø Signature d'une convention avec le PNR Millevaches pour la mise à disposition d'un kit de franchissement de cours d'eau.
- Ø Journée d'information sur les peuplements feuillus à Ajain : organisée par le CRPF sur le territoire du Pays de Guéret

AXE C : Gestion communale et forêt

- Ø Adhésion du Pays de Guéret à l'URCOFOR
- Ø Nomination d'un correspondant forêt au sein de chaque commune du Pays de Guéret.
- Ø Réalisation et mise en ligne d'un annuaire des mairies avec les renseignements pratiques pour les acteurs de la filière.
- Ø Organisation de formations à destination des élus : journée « commercialisation des bois » à Bourgneuf, journée « voirie » à Sainte-Feyre
- Ø Assistance permanente aux communes, envoi d'articles pour les bulletins communaux

AXE D : Tourisme et loisirs

- Ø Réalisation d'une étude préalable à la mise en valeur du massif forestier du Puy des Trois Cornes à Saint-Vaury, achevée début 2011.
- Ø Partenariat étroit avec les associations locales motos et 4x4.
- Ø Réalisation de documents à destination des pratiquants motorisés (plaquette et autocollants). Ces documents seront largement diffusés par un réseau de partenaires (magasins de motos, offices du tourisme, mairies, Gendarmerie Nationale, Education Nationale)

AXE E : Environnement et eau potable

- Ø Signature d'une convention de partenariat avec le SIERS
- Ø Partenaire de la manifestation « Forêt-Follies »
- Ø Réalisation d'un film sur la thématique « déchets dans les milieux naturels »
- Ø Sensibilisation des scolaires du primaire à la forêt par le biais de l'activité orientation

AXE F : Valorisation des bois locaux

- Ø Appui technique à la société ATULAM (Jarnages) : recherche de partenaires pour la fabrication de carrelets pour fenêtres en mélèze du Japon et en pin.

Perspectives 2011

AXE A : Animation et communication

- Ø Animation de l'espace Internet dédié à la charte forestière
- Ø Communication régulière avec l'ensemble des acteurs de la forêt
- Ø Participation à Forêt-Follies 2011 (stand commun avec l'ONF) et à la fête de la science 2011
- Ø Partenariats avec les autres territoires
- Ø Candidature au programme européen « Robinwood + »

AXE B : Gestion forestière et mobilisation des bois

- Ø Mise en place d'une campagne de communication à destination des propriétaires forestiers
- Ø Poursuite de la mise en œuvre du mode opératoire pour l'exploitation des bois
- Ø Diffusion des panneaux d'information pour les chantiers d'exploitation

AXE C : Gestion communale et forêt

- Ø Visites des communes (élus, correspondants forêt, secrétaires de mairie), et assistance
- Ø Organisation de nouvelles formations à destination des élus à Sainte-Feyre
 - Accueil du public le 8 juin
 - Prise en compte des différents zonages en septembre
 - Les fondamentaux de la forêt en octobre

AXE D : Tourisme et loisirs

- Ø Réalisation des travaux de mise en valeur du Puy des Trois Cornes à Saint-Vaury.
- Ø Organisation d'une table ronde sur la pratique motorisée et les élus à l'occasion de la journée quad et motos du moto-club de La Brionne
- Ø Diffusion des documents à destination des pratiquants motorisés

AXE E : Environnement et eau potable

- Ø Partenaire de la manifestation « Forêt-follies » 2011
- Ø Montage et diffusion du film sur la thématique « déchets dans les milieux naturels »
- Ø Livraison du kit pédagogique pour les élèves du primaire

AXE F : Valorisation des bois locaux

- Ø Poursuite de l'appui technique à la société ATULAM (Jarnages)
- Ø Commercialisation des sciages locaux : contact des points de vente Guérétois, partenariat avec des scieries creusoises.

III - Fonctionnement du Pays

Pour information, l'équipe salariée du Pays de Guéret est constituée fin 2010 de 4 animateurs en CDI :

- **Anne MEDOC** : chef de projet Pays
- **Gaëlle KISS** : chargée de mission Pays et gestionnaire de la DCT 2^{ème} génération
- **Isabelle LEFRANC** : chargée de mission Accueil
- **Baptiste RIDOUX** : chargé de mission TIC
- et de Mme **Chantal TRENIER** : agent d'entretien à temps partiel, remplaçant Mme Bernadette LAINE en congés maladie depuis le 2 juillet 2009